

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 21 juin 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, N. Laks
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, G. Vilmint, M. Bourguignon,
R. Cusin, S. Pérou,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : S. Baud donné à T. Eudes, Nath. Laks donné à Nicolas Laks
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, S. Casabianca, C. Arhuero,
Le secrétariat a été assuré par : G. Vilmint

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	14
Dont pouvoirs	02

N° 2024-50

URBANISME- Construction de logements sur le projet du Maraîchage

M Jean-Marc Bouillard et Mme Isabelle Mabut ont repris la ferme maraîchère familiale en 1996 et souhaitent transmettre leur exploitation. Madame a d'ores et déjà arrêté son activité et Monsieur souhaite partir à la retraite courant 2024.

Face à la cessation d'activité de la seule exploitation maraîchère de la commune, les élus de Beaumont se sont mobilisés et ont décidé de mener une politique volontariste afin de maîtriser l'unité agricole, assurer l'installation d'un porteur de projet et de maintenir une production locale répondant à une demande d'alimentation de qualité et de proximité.

L'ensemble des parcelles fera l'objet d'une location.

Actuellement, la ferme utilise des bâtiments agricoles. Cependant, ce sont des bâtiments classés en zone constructible qui vont être réorientés en logements.

Le souhait est de construire un programme de 14 à 16 logements dont des logements locatifs sociaux.

La mairie pourra réserver à titre prioritaire un logement social au porteur du projet.

Ce programme de construction est en cours d'écriture actuellement.

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'acter le principe de la construction de 14 à 16 logements dans le cadre du projet de Maraîchage.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Guillemette VILMINT

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

Le maire,

Marc GENOUD

